

UNE RECONSTRUCTION REÇUE COMME UN CADEAU

p. 5

LES RÉSIDENTS DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS EST
SE JOIGNENT À L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS
POUR VOUS SOUHAITER UN

Joyeux Noël

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623
Angèle Morin	259-3132

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Angèle Morin

Impression

Impression Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

**Culture
et Communications**

Québec 

Journal réalisé
St-F bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrèger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

**Tirage
certifié
AMECQ**





SOMMAIRE

Gagnants du Programme de Bourses d'études	4
Chemin St-François Est: Un gros MERCI!	5
Brunch et spectacle de Noël à Sainte-Apolline.....	6
30 ans de loyaux services	7
Dîner de Noël des Fermières	7
Le club de motoneige de Bellechasse obtient un appui financier de 125 000\$	8
Un studio de numérisation pour conserver notre histoire	9
Recherche d'emploi chez les jeunes.....	10
Poussée par Bruno Pelletier, la famille Côté s'est présentée bien préparée.....	11
Dîner communautaire de la FADOQ Saint-François	11
«Prison ou Caution» enregistre un autre succès pour sa 21 ^e édition.....	12
Devenez membre de votre journal communautaire	13
Les travaux d'agrandissement sont débutés chez Montmagny Toyota.....	14
Notre histoire en photos.....	15
Panier de Noël.....	16
Récit d'une autre époque: Pour prendre congé.....	17
Nouveauté à la bibliothèque du Rocher	17
Horaire de la bibliothèque	17
Soirée des bénévoles: 6 décembre aux Loisirs.....	19
Accords Mets et Vin : une belle soirée à Saint-François!.....	19
La Table agroalimentaire vous informe.....	19
Cueillette de bouteilles: le samedi 12 janvier 2013.....	19
Le Noir et Or: Sur le chemin de l'apprentissage	20
Invitation au spectacle de Noël.....	20
La Francoière: Dans l'ambiance avant la grande tournée.....	20
Le spinning: jamais trop tard pour s'y mettre.....	21
La Francoière: Une entrevue avec madame Christine-Mélanie Lemieux.....	21
Au fil des jours.....	22
Les petites annonces de L'Écho.....	23
L'Écho municipal	12 pages

Mot du maire

Le compte de taxes ne devraient pas bouger

Novembre étant terminé; décembre nous arrive avec ses réjouissances et son beau manteau blanc. J'en profite au nom de tout le personnel de la municipalité pour vous souhaiter nos meilleurs vœux à l'occasion de la venue de l'enfant Jésus et une année 2013 remplie de joie, paix et amour. Profitez de ces beaux moments pour festoyer avec ceux qui vous sont chers.

Au moment où vous recevez le journal, nous serons à préparer le budget. Si la température reste clémente, nous allons certainement réaliser un surplus. Votre compte de taxes ne devrait pas augmenter cette année.

Je tiens à remercier les gens du rang nord d'avoir été si patients. Aujourd'hui, vous êtes récompensées, on a l'impression de rouler sur un boulevard. Soyez vigilant et n'ayez pas peur de dénoncer à la Sûreté tous ceux et celles qui se serviraient de ce chemin comme «piste de course». Ainsi je vous demande de faire votre possible pour garder ce chemin propre. Étant donné que nous avons prévu une piste cyclable, faudrait pas des accidents arrivent; ce serait déplorable. Chers citoyens et citoyennes, soyez vous aussi prudents, nous voulons vous compter des notre en 2013.

Joyeux Noël bonne heureuse année! ☺

Votre maire
Yves Laflamme



La Coop
Rivière-du-Sud



Joyeuses Fêtes à tous!

FAITES-LEUR PLAISIR...
LAISSEZ-LES CHOISIR!



St-François
34, Ch. St-François O
259-7715

Berthier-sur-Mer
23-B, Principale Est
259-7718

La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

St-Damien
35, rue St-Jean
789-2477

Gagnants du Programme de Bourses d'études

La Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer a remis 7 500\$ en bourses d'études

Dans le cadre du programme de bourses d'études des Caisses populaires Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet, la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer a remis 14 bourses totalisant 7 500\$.

L'attribution de ces bourses s'effectue par tirage au sort parmi les étudiants et étudiantes de niveau post secondaire (formation professionnelle, collégiale et universitaire) qui ont complété correctement le bulletin de participation et qui répondent aux exigences énumérées au sein du dépliant promotionnel du programme. Au total, 102 étudiants ont participé au concours cette année. Le tirage a été effectué dans le cadre de la semaine de la Coopération, soit le vendredi 19 octobre dernier à midi par M. Éric Marceau, membre de la caisse, assistée de M. Guillaume Fournier, directeur Gestion des Avoirs, placement et financement et Mme Fabienne Garant, responsable de la clientèle jeunesse.

Depuis la première parution du programme en 1994, c'est pas moins de 113 600\$ que la Caisse a distribué à quelque 388 étudiants et étudiantes. Cet appui vient confirmer une fois de plus l'engagement de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer à vouloir soutenir les efforts et la motiva-

tion de celles et ceux qui ont choisi la voie de l'approvisionnement et de l'enrichissement des connaissances.

Les gagnants des bourses d'études pour cette année sont:

Niveau formation professionnelle

- Marie-André Allard 250\$ • Sophie Lévesque 250\$,
- Caroline Blanchet 250\$

Niveau collégial

- Patrick Garant-Pelletier 500\$ • Alexandre Blais 500\$
- Amélie Beaumont 500\$ • Stéphanie Bouchard 500\$
- Carol-Ann Pellerin 500\$ • Pierre-MarcBonneau 500\$

Niveau universitaire

- Marie-Michèle Proulx 750\$
- Joseph Bariselle 750\$
- Caroline Picard 750\$
- Laétitia Roy 750\$
- Maxime Bouffard 750\$

Félicitations à tous les gagnants. ❁



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com



Un gros MERCI!

Photo cotoisie de Jean-Yves Gosselin

Quelques mots pour dire MERCI! aux intervenants et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réfection du chemin St-François Est. Un MERCI! tout spécialement au conseiller M. Jean-Yves Gosselin qui a travaillé avec acharnement à la réalisation de ce tronçon de route.

Malgré les embûches rencontrées lors des travaux, le conseil municipal ainsi que le maire ont su en venir à bout. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de cette réalisation. C'est un pas de plus dans l'amélioration de notre municipalité qui, grâce à vous, démontre qu'avec de la volonté, du temps, des bonnes idées et de cette capacité à travailler ensemble, nous pouvons accomplir de belles choses pour le bien de tous.

Nous sommes capables de vous critiquer dans des décisions qui ne plaisent pas, mais il faut savoir vous remercier quand c'est le temps. Continuez votre bon travail, la municipalité ne s'en portera que mieux.

P.-S. Ce n'est pas parce que l'on s'achète des chaussures neuves qu'on ne risque plus de tomber!

Faites attention à la vitesse! Ce serait dommage de parler de vous plutôt que de parler avec vous! 🚗

Marc-André Bonneau
Résident du chemin St-François Est

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe!*



LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Théberge

Brunch et spectacle de Noël à Sainte-Apolline

Pour souligner le centenaire de son église et amasser des fonds en vue de la réparer, la Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton poursuit sur sa lancée en organisant un brunch et un spectacle de Noël, le 2 décembre prochain. C'est à compter de 10 heures que les gens sont invités à aller bruncher à la salle municipale avant de se rendre à l'église, à 13h30, pour assister au concert.

En première partie de ce spectacle, les musiciens provenant de la municipalité et des environs présenteront des chants populaires de Noël tandis qu'en deuxième partie, ils proposeront plutôt des airs variés de musique country, populaire et traditionnelle. Quant à la troisième partie, elle sera consacrée aux cantiques traditionnels de Noël. Notons d'ailleurs qu'une dizaine d'élèves de l'école primaire prendra part au concert.

Question de rendre ces activités accessibles à tous, des forfaits sont disponibles. Ainsi, pour prendre part aux deux événements, le coût est fixé à 15 \$ par adulte et à 10 \$ par enfant âgé de 6 à 11 ans. Il est également possible de participer à une seule activité pour 10 \$ ou pour 6 \$, selon l'âge du participant. Soulignons que le brunch et le spectacle de Noël sont offerts gratuitement aux jeunes de 5 ans et moins.

Pour faciliter l'organisation de cette journée, les personnes intéressées sont invitées à réserver leurs billets en communiquant avec le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny au 418 469-3988 ou avec Mme Suzanne Bernard au 418 469-2330.

Soulignons que les profits générés par ces activités seront versés au projet du centenaire de l'église de Sainte-Apolline-de-Patton et partagés avec le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny. L'objectif du comité organisateur est d'accueillir entre 200 et 250 personnes. ☺

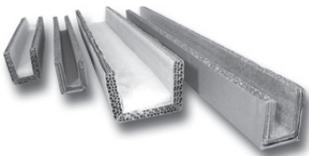
Information: Karine Nadeau
Responsable du Comité organisateur
418 469-3719



EMBALLAGES
LM
 PACKAGING

Emballages de protection spécialisés
 Produits de carton ondulé
 Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM




25, rue de l'Étang
 Saint-François, Québec
 Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
 F • 1 866 259-0909
 service@emballageslm.com

UNIQUE ET NOUVEAU

VOTRE BALCON
sur le fleuve!




La plage vous offre

À 20 MINUTES DE LEVIS

À 10 MINUTES DE MONTMAGNY

AUTOROUTE 20 SORTIE 364

- Forfaits resto-dodo
- Croisières
- Golf
- Théâtre
- Détente
- Terrasse "chauffée" sur le fleuve
- Salle de réception / réunion
- Salle à manger :
- Copieux déjeuners, menu midi, table d'hôte



30 ans de loyaux services

Le 13 septembre dernier marquait une étape importante pour un membre apprécié de l'équipe municipale. Le conseil municipal tient à remercier Linda Guimont pour sa fidélité et ses loyaux services depuis 30 ans au sein de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Madame Guimont est une personne assidue et ordonnée qui aide grandement le conseil municipal dans différentes situations.

En espérant continuer de travailler ensemble longtemps encore.

Merci Linda! - Le Conseil Municipal

Source: **Émilie Lacasse**
Coordonnatrice aux loisirs



Dîner de Noël des Fermières

Le cercle des fermières invite ses membres à son dîner de Noël le mardi 11 décembre à 11 h30 au restaurant l'Arrêt stop. Les fermières qui désirent participer à un échange de cadeaux d'une valeur de 8 à 10\$ sont invitées à le faire.

Merci aux personnes qui s'impliquent dans nos œuvres humanitaires: La Fondation Mira et la campagne «Osez le donner» (soutien-gorge).

Nous tenons à remercier les employés du bureau municipal et les bénévoles du journal *L'Écho* pour leur disponibilité.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes à tous!

Source: **Huguette Bouffard**
Cercle des fermières

Le Trio Classique



*La famille a le droit doit choisir
Une voix angélique
Un orgue majestueux
Un violon aux cordes vibrantes*

FUNÉRAILLES ET MARIAGES
Viviane Gonneville: 418-259-2562

Offert dans les régions de Lévis et de Montmagny.



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Le club de motoneige de Bellechasse obtient un appui financier de 125 000 \$

Le Club de motoneige Bellechasse s'est vu accorder, le 14 novembre dernier, une aide financière de 125 000 \$ pour améliorer l'entretien des sentiers sous sa responsabilité par l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Cette aide financière s'inscrit dans l'esprit de la récente Stratégie nationale en matière de tourisme, laquelle vise à promouvoir le Canada comme destination touristique de premier plan.

Le Club motoneige Bellechasse assure l'entretien de 170 kilomètres de sentiers de motoneige. Grâce à l'achat d'une nouvelle surfaceuse, l'organisme a maintenant les moyens de garantir à tous les utilisateurs des tracés sécuritaires, accessibles et conformes aux normes fixées par l'industrie de la motoneige.

«La MRC de Bellechasse est un immenses terrain de jeu hivernal, ce qui est un attrait indéniable pour les adeptes de motoneige et de quad d'ici ou d'ailleurs. La hausse de la popularité de cette activité dans la région a des répercussions positives sur la santé de l'économie locale et, du même coup, profite aux entreprises liées de près ou de loin à la pratique de ce sport», a déclaré le président du Club de motoneige de Bellechasse, M. Gilles Lacroix.

«Chaudière-Appalaches est un territoire propice à la pratique de la motoneige. Par son appui financier, notre gouvernement favorise l'essor du tourisme hivernal dans la région», a souligné le ministre Steven Blaney.

Il faut préciser que la pratique organisée de ce sport dans la région de Chaudière-Appalaches a entraîné, en 2010-2011, des retombées économiques d'environ 42 millions de dollars qui ont profité, entre autres, aux hôteliers, aux restaurateurs et aux locuteurs d'équipement. Dans un autre ordre d'idée, les organismes ajoutent leurs

propres efforts à ceux que déploient les acteurs économiques de la région pour maintenir et renforcer, sur les marchés à l'extérieur du Québec, la popularité du réseau de 33 000 kilomètres qui sillonne la province. ☉

**Source: Geneviève Sicard, attachée de presse
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique Canada**



Et présente son conseil d'administration 2012-2013

C'est à la première réunion du conseil d'administration pour la saison 2012-2013, le 5 novembre dernier, que M. Gilles Lacroix, administrateur du secteur Opération Sentier Bellechasse, a été nommé majoritairement après élection à la présidence du Club Motoneige Bellechasse. M. Lacroix assumait le poste de vice-président la saison dernière. Il sera secondé par M. Bruno Aubé de Saint-Vallier à la vice-présidence, de M. Yvan Chabot de St-Lazare à la trésorerie comptabilité et Madame Vickie Gagné de Saint-Vallier comme secrétaire administrative et adjointe à la trésorerie. Sur la photo on retrouve : Assis : Yvan Chabot, trésorier, Gilles Aubin et Christian Deschênes. Debout : Yvan Laflamme, Vickie Gagné, secrétaire, Gilles Lacroix, président, Richard Fournier, Bruno Aubé, vice-président et Claude Letellier. ☉

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré
Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: 418-248-3358 • Sans frais: 1 800 607-7781
Télé.: 418-248-4744

Remerciements à la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer

Un studio de numérisation pour conserver notre histoire

La Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire exprimer ses remerciements et sa reconnaissance aux membres du bureau d'administration de notre Caisse Desjardins qui nous a accordé une fois de plus, une généreuse subvention qui nous permettra de conserver adéquatement des textes anciens et précieux pour notre histoire.

Les écrits les plus anciens que nous possédons, grâce à la générosité de certains de nos concitoyens, concernent l'administration de notre paroisse au moment où monsieur Germain Morin, en qualité de seigneur de Berthier-Bellechasse, percevait les cens et les rentes de tous les propriétaires de lots, de maisons et de terres. Nous possédons aussi des écrits qui ont trait à l'histoire de notre couvent dont l'existence comme maison d'enseignement remonte à l'année 1763. Le plus précieux document qui nous est parvenu, grâce à la prévoyance de monsieur Jacques Chabot, est le livre qui contient les



procès-verbaux de l'Amicale Notre-Dame-de-la-Garde dans lequel nous pouvons lire la signature d'un très grand nombre d'anciennes étudiantes du Couvent.

C'est une nouvelle réalisation mise de l'avant et exécutée par des bénévoles intéressés à l'histoire de notre paroisse, désireux de la conserver et de la faire connaître. ☺

Jacques Boulet, président
La Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



VACCIN GRATUIT

➔ **POUR LES PERSONNES À RISQUE DE COMPLICATIONS :**

- Enfants de 6 à 23 mois
- Femmes enceintes en bonne santé aux 2^e et 3^e trimestres de grossesse
- Personnes ayant une maladie chronique
- Personnes de 60 ans ou plus

infogrippe.gouv.qc.ca

➔ **POUR L'ENTOURAGE DE CES PERSONNES ET CELUI DES BÉBÉS DE MOINS DE 6 MOIS**

➔ **POUR LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ**

Santé
et Services sociaux
Québec

Recherche d'emploi chez les jeunes

Le bon « timing » dans les commerces de détail



Vous rêvez d'une carrière de Père Noël, de lutin ou de fée des glaces? C'est le temps ou jamais de vous lancer! En effet, le temps des fêtes approche et celui-ci est synonyme de création d'emplois. Les commerces de détail ont besoin de plus de personnel afin de répondre à la grande demande. Certains emplois seront plus ponctuels alors que d'autres pourront être prolongés. Peut-être même que des commerçants offriront à certains de leurs nouveaux employés un emploi à temps partiel pour le reste de l'année.

Certaines statistiques ne mentent pas: les Québécois dépensent de grosses sommes durant le temps des fêtes et les commerces de détail ont donc besoin de plus d'employés. En effet, selon une étude du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), les Québécois prévoient dépenser 2,3 milliards de dollars durant la période des Fêtes en 2011. En moyenne, il s'agit de 673\$ par ménage. Cette frénésie des fêtes amène les employeurs à exiger certaines qualités chez leurs employés. La rapidité, la courtoisie et une bonne capacité d'adaptation peuvent certainement être des caractéristiques recherchées. Il y a généralement beaucoup d'emplois dans le domaine du service à la clientèle ce qui nécessite évidemment un accueil dynamique et un sourire invitant. D'autres postes de second plan, mais tout aussi nécessaires, sont également en demande tels que les commis d'entrepôt ou encore les étalagistes.

Le « timing » peut aussi être à saisir à différents moments de l'année dans différentes professions. Par exemple, durant l'été, les offres d'emploi en restauration ou en loisirs sont plus nombreuses. À l'inverse, il est également important de considérer le mauvais « timing », c'est-à-dire les périodes où l'achalandage est moindre comme chez les restaurateurs durant les semaines suivant le temps des fêtes. La journée de la se-

maine et la période de la journée peuvent aussi être avantageuses ou désavantageuses. En effet, les gérants et directeurs sont plus souvent disponibles en début de semaine et les heures de repas sont généralement un mauvais moment pour déposer sa candidature.

Si tu as besoin d'aide pour effectuer tes démarches de recherche d'emploi, n'hésite pas à contacter une conseillère en emploi au Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny. Nous pouvons t'aider dans la rédaction de ta lettre de présentation, de ton curriculum vitae, à trouver des pistes d'emploi et à te préparer pour une entrevue. Tu peux nous joindre au 418-248-3522 ou à info@cjemontmagny.com.



V o u s é t e s l e s b i e n v e n u s

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence
Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

PAPETERIE COMMERCIALE • ENVELOPPE • CHÈQUE • DÉPLIANT • BROCHURE • POCHETTE
IMPRESSION NUMÉRIQUE • AFFICHE GRAND FORMAT • BANNIÈRE JUSQU'À 150'



Le service et la qualité
au meilleur prix



418 248-6965



CONCOURS

20^e anniversaire de L'Écho

Courrez la chance de remporter un souper en table d'hôte pour deux personnes au restaurant, une bouteille de vin incluse.

Pour participer il vous suffit d'offrir en cadeau un abonnement d'un an (35\$ au Canada; 45\$ aux États-Unis) à une personne qui vous est chère et qui n'est pas résidente de Saint-François.

Ainsi, en plus de soutenir votre journal communautaire, vous permettrez à cette personne de suivre à chaque mois la vie de notre communauté.

Pour participer, remplissez le coupon ci-bas et retournez-le par la poste à l'adresse du journal (voir en page 2) ou déposez-le dans la boîte de L'Écho à l'entrée de la Maison de la paroisse avant le vendredi 11 janvier à 16 heures.

Offrez un abonnement de deux ans (70\$ au Canada et 90\$ aux États-Unis) et doublez votre chance de gagner. Bonne chance à tous ;)

Règlements: Seules les personnes résidentes à Saint-François sont habilités à participer au concours. Le nom du gagnant sera tiré par tirage au sort parmi tous les coupons reçus avant le 11 janvier 2013 à 16 heures. Les administrateurs du journal et leur famille immédiate sont exclus du concours.

✂ _____

Personne abonnée 1 an 2 ans

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Ci-joint un chèque libellé au nom de L'Écho de St-François au montant de : _____ \$

Offert par: _____

Adresse: _____

N° de tél: _____



En demi-finale avec une chanson de Vanessa Paradis

Poussée par Bruno Pelletier, la famille Côté s'est présentée bien préparée

✍ par Raynald Laflamme

Est-ce que la prestation de la famille Côté interprétant la chanson Tandem de Vanessa Paradis a obtenu le vote du public en demi-finale à l'émission Un air de famille télédiffusé le jeudi 29 novembre? Vous qui avez nombreux à les voir évoluer en compétition avec les familles Latreille et Lemieux le savez déjà. Les autres devront attendre le 20 décembre prochain pour revoir une prestation de Annie, Denis, Alexandre et Jeanne, puisque la famille Côté fera partie de la dernière émission qui regroupera l'ensemble des familles participantes.

Coachée cette fois par Bruno Pelletier, la famille Côté s'était préparée très fort pour cette demi-finale.

«Nous avons reçu de beaux témoignages des gens qui nous ont appuyés lors de la première émission. Nous tenons à leur dire que nous travaillons très fort en ce moment afin de présenter une autre belle performance. Nous souhaitons encore avoir l'appui de toute la population le 29 novembre prochain», mentionnait Annie Laflamme au journal communautaire de Saint-François, son patelin d'origine. Est-ce que ce souhait a été entendu? ☺

Dîner communautaire de la FADOQ Saint-François

Nous terminons l'année 2012 par un dîner communautaire le mercredi 19 décembre 2012 au restaurant l'arrêt stop pour 11 heures. Réservez pour le 17 décembre 2012 au téléphone suivant : 418-259-7866 ou 418-259-2023. Nous reprendrons nos activités le 9 janvier 2013. Bienvenue à tous! Nous souhaitons à tous nos membres de passer de très belles fêtes et une très belle année 2013. ☺

Source: Lorraine Lamonde

« Prison ou Caution » enregistre un autre succès pour sa 21^e édition

Le comité organisateur de « Prison ou Caution » de la Société canadienne du cancer des MRC de Montmagny et l'Islet a dévoilé les résultats de la campagne 2012 (21^e édition) à l'occasion d'une dernière rencontre avec les prisonniers et les prisonnières, les membres du tribunal fictif et les bénévoles.

Grâce à la générosité de la population, à l'implication des valeureux prisonniers et prisonnières, à l'appui de généreux commanditaires, au dévouement de nombreux bénévoles, le résultat à date s'élève à 83 200, \$. Un résultat sans précédent. Ce montant a pu être atteint grâce au Rallye cycliste « LA TOURNÉE DES VAINQUEURS » qui a remis un montant de 23 424,25\$, initiative de Messieurs François Després et Mario Marcoux et dont la porte-parole était Audrey Bonneau de Saint-François, survivante du cancer et également prisonnière pour l'édition 2012.

Après un tel résultat, Prison ou Caution, au nom de tous les prisonniers et les prisonnières, est fier de remettre la somme recueillie à la Société canadienne du cancer, division de Québec-Chaudière



Appalaches, pour la recherche, l'éducation et la mise en place de programmes nationaux pour éliminer le cancer. Le comité organisateur a également remis, au nom de la Société Canadienne du cancer, un chèque de 35 000 \$

à la Fondation de l'hôtel-Dieu de Montmagny, représentée par son président, le Dr Ghislain Lepage, dans le cadre d'une campagne de financement pour l'achat d'une IRM (Imagerie par résonance magnétique). Cet appareil permettra de détecter presque toutes les formes de cancer en plus de servir pour d'autres investigations.

La présidente du comité, Madame Marie-André Croteau remercie les prisonniers et prisonnières et à tous ceux et



celles qui ont contribué par leur don, à redonner espoir aux personnes atteintes qui aspirent à ce bien si précieux qu'est la santé. La générosité de la population de Montmagny-L'Islet est remarquable face à la maladie du cancer en supportant toutes les campagnes de souscription pour aider à la recherche et à améliorer tous les soins aux personnes atteintes.

Fier du résultat atteint, le comité de Prison ou Caution confirme une nouvelle campagne en 2013 qui se terminera le 20 septembre.

Source: Société canadienne du cancer des MRC de Montmagny et l'Islet

Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSES

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

ESTIMATION GRATUITE

FERME HORTICOLE

Lajoie

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

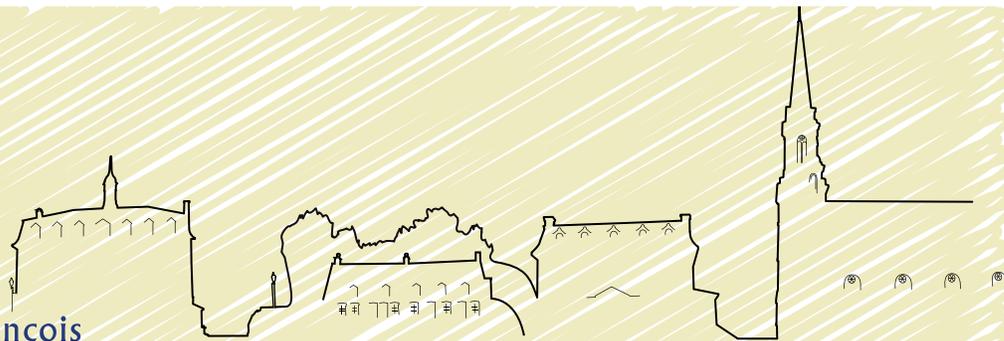
La Maison Funéraire

Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net



Devenez membre de votre journal communautaire L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 30 novembre 2013
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir L'Écho de St-François.

Veillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

© 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

© 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la (Maison de la Paroisse).

Merci de votre appui!

Réjean Pellerin, administrateur



Les travaux d'agrandissement sont débutés chez Montmagny Toyota

Depuis ce lundi 19 novembre, les travaux ont débuté du côté de Montmagny Toyota. Évalués à 1,5 million de dollars, les changements majeurs qui seront apportés aux départements des ventes, des pièces et du service de la concession appartenant à MM. Carl et Dan Martineau permettront d'offrir un environnement plus spacieux et mieux adapté à la gamme toujours grandissante des produits Toyota. Si le chantier évolue comme prévu, les nouveaux locaux devraient être prêts à recevoir les clients en mai 2013.

En plus de doter la concession d'une façade beaucoup plus attrayante, les rénovations effectuées doubleront la superficie de la salle de montre du département des véhicules neufs. Cet agrandissement permettra de présenter simultanément 14 véhicules, incluant les camions, ce qui sera évidemment plus agréable tant pour les acheteurs que pour les représentants.

Une attention particulière sera également été portée à l'économie d'énergie. Le verre énergétique sera privilégié dans la fenestration, du plancher radian sera posé et un système de ventilation dernier cri sera installé. Le concept de transparence se fera aussi sentir dans le futur bâtiment. Avec des bureaux vitrés et l'omniprésence de fenêtres entre la salle de montre, le département d'esthétique et le salon de livraison, aucun détail n'échappera aux clients. ☺



Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709

Téléc.: 418-472-0505

email: lesfondationsba@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Résidence pour personnes âgées

- CHAMBRE SIMPLE OU DOUBLE
- SALLE DE BAIN PRIVÉE DANS TOUTES LES CHAMBRES
- SURVEILLANCE 24H/24 - ACTIVITÉS

CONFORT, SÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE

RÉSIDENCE CERTIFIÉE



Marie Charest, prop.

LA RÉSIDENCE

Vivre en harmonie

418 243-2519

101, rue du Foyer, St-Raphaël Qc G0R 4C0

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3

418-833-2133

418-833-6658

jacquesvw@qc.aira.com

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain

Marteau hydraulique

Installations Septiques

Séchoir à bois • Bois de rénovation

Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635

Cellulaire: 418 241-8488

Fax: 418 259-3035

462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO



**Entreprises agricoles,
contribuez à enrichir notre terroir**

**Appel aux entreprises agricoles qui désirent
commanditer cette page d'histoire, contactez
Raynald Laflamme au 418-717-2659.**

Aidez-nous, s'il vous plaît!

Questions

Qui de vous peut nous dire quelque chose sur cette belle maison et sur les personnes photographiées?

* De quelle maison s'agit-il?

* En quelle année?

* Pouvez-vous nommer quelques personnes présentes sur la galerie?

Pour nous faire parvenir vos réponses :

- détacher la feuille avec vos réponses et la remettre au secrétariat de la Municipalité

- ou communiquer vos réponses à l'adresse électronique suivante: patrimoine.st-franc@oricom.ca ☺



Panier de Noël

Ceux qui désirent un panier de Noël peuvent en faire la demande en téléphonant à la responsable au 418 -259-2287 avant le 10 décembre. 2012. ☺

Source: Gilberte Crevier




ASSEMBLÉE NATIONALE
 QUÉBEC

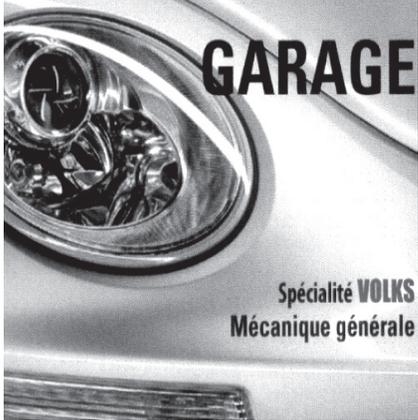
Norbert Morin
 Député Côte-du-Sud
 418 234-1893

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
 St-François-de-la-Rivière-du-Sud
 G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300
 Téléc. : 418 259-2101
 Llachance@notarius.net

GARAGESERVICES

Mario Tech Inc

MARIO THÉBERGE
 propriétaire

2, boul. Taché Ouest
 Montmagny (Québec)
 G5V 3A1
 418 248-1800

Spécialité **VOLKS**
 Mécanique générale

à un poil près

Tonte et toilettage

Bientôt service de
 garderie animalière

POUR CHATS ET CHIENS
 TOUTES RACES
 ET
 TOUTES GROSSEURS



SUR RENDEZ-VOUS
418 259-2732
 cell.: **418 508-9449**

253, CHEMIN ST-FRANÇOIS EST • ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

**Nos Meilleurs Voeux
 de la Saison
 et Bonne Année !**



**GHISLAIN
 VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06



**PHILIAS
 BLAIS & FILS
 INC.**

www.philiasblais.com
 R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
 Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB

218, Rivière-du-Sud,
 Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
 G0R 3A0
 Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs
 10, 15 et 20 verges



Récit d'une autre époque

Pour prendre congé

✍ par Léonard Lemieux

Voilà déjà un an écoulé depuis que j'ai entrepris de vous livrer certains aspects de la vie quotidienne qui animait le microcosme social des Quatre-Chemins il y a plus d'un demi-siècle. Que le temps passe vite ! Pardon, ce n'est pas le temps qui passe vite, c'est plutôt nous qui passons vite. J'en veux pour preuve le fait que la plupart des hommes et des femmes dont j'ai parlé dans ces chroniques ne sont plus de ce monde et c'est à peine si une génération nous sépare.

Permettez-moi de vous faire une confidence: il m'est arrivé à quelques reprises d'être ému en ramenant à la vie pour quelques instants des gens attachants et généreux dont le souvenir se doit d'être conservé. Autre aveu: longtemps j'ai hésité à me lancer dans cette aventure tellement j'étais convaincu que tout a déjà été dit et de plus belle façon. En fin de course, les commentaires que j'ai reçus me tendent à croire que le jeu en valait la chandelle.

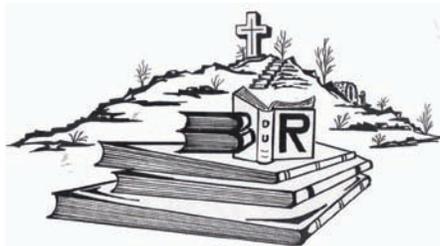
Il reste bien d'autres figures et récits qui roupillent dans le tiroir, je les laisse mûrir encore un peu. Le village de Saint-François, centre de la vie paroissiale, mériterait bien qu'on y jette un coup d'œil éveillé; je sens qu'il y a de bien belles histoires de magasins généraux, de patinoires, de processions et de repaires à raconter. On verra.

*À tous, un Noël joyeux rempli de joies familiales,
de paix et de sérénité!*

lemieux.leonard@videotron.ca

Vous souhaitez réagir à ce texte: echosf@videotron.ca

Nouveauté à la
bibliothèque du
Rocher



Des livres audio pour se faire raconter une histoire

La bibliothèque du Rocher met maintenant à votre disposition des livres sur CD MP3 à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle, de ceux et celles qui ont un long trajet à faire pour se rendre au travail, effectuer un voyage ou qui ont tout simplement le goût d'entendre une histoire. Un lecteur de CD MP3 muni d'écouteurs vous est prêté pour ceux et celles qui n'en ont pas.

Voici le titre des premiers livres audio

- *Et puis, Paulette...* Petit résumé: Ferdinand vit seul dans sa grande ferme. Un soir, après un violent orage, il se rend chez une voisine qui a de nombreux problèmes. Plusieurs s'offrent à l'aider...
- Et puis, un jour, Paulette...

La trilogie des contes de village de Fred Pellerin (livre + CD) :
- *Comme une odeur de muscles - Il faut prendre le taureau par les contes!* - *Dans mon village, il y a belle lurette...*

Livres CD pour enfants :

- *22 histoires pour les tout-petits - 22 histoires de Noël*

Si cette expérience s'avère concluante, nous augmenterons notre inventaire avec plaisir! ☺

**Source: Monique Audet
Bibliothèque du Rocher**

Horaire de la bibliothèque

Lundi 18h30 - 20h

Mercredi 13h30 - 15h30h

Noël : un temps de lecture

Venez faire provision de volumes pour la période des fêtes. Nous avons un très beau choix de volumes nouveaux tant du côté des enfants que de celui des adultes.

Fermeture du temps des Fêtes

Prendre note que la bibliothèque sera fermée du 20 décembre au 6 janvier 2013. Ouverte le lundi 7 janvier à 18h30. ☺

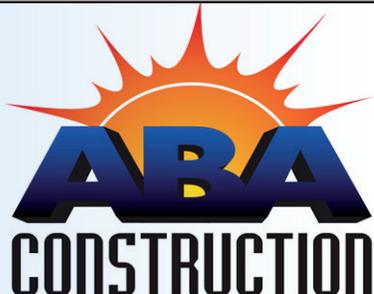
**Jumelé
À VENDRE** 5^e rue Ouest
Saint-François



- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



**ABA
CONSTRUCTION**
Construction & Rénovation

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

Service de réparation *JP*



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
 St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
 G0R 4B0
 Tél./Fax : 418 248-4186
 Cell. : 418 291-1159



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 (Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
 Fax: (418) 259-2610
 www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

873, Rang Nord
 Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
 (Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422
 F 418 248-7074
 ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com



Forage J. & R. Cloutier inc.

R.B.Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

E-mail: cloujoc@globetrotter.net

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
 SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

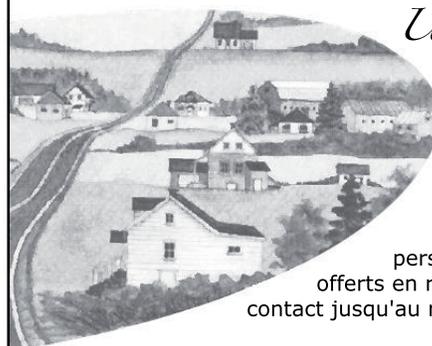
Tél.: 418 259-7789
 Ligne directe: 1 800 463-8744

Lalimec
 USINAGE
 SOUDURE

Alain Laliberté
 Tél. : 418 884-3407
 Téléc. : 418 884-2404
 lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
 et professionnelle
 à l'image et à l'écoute
 des gens d'ici.

Des services
 personnalisés entièrement
 offerts en région, de tout premier
 contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
 MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
 259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Soirée des bénévoles

6 décembre aux Loisirs

Ce jeudi 6 décembre, la Municipalité de Saint-François remerciera tous les bénévoles qui se sont impliqués au sein de comités, de projets et d'événements, lors de l'année 2012. Il est important pour nous de vous féliciter puisque sans bénévolat nous ne pouvons rien réaliser dans notre communauté. Grâce à vous, plusieurs événements ont eu lieu en 2012 ; La Petite Séduction avec Marie-Claude Savard, l'Inauguration du Parc Olivier-Tremblay, la Fête de la pêche, la Saint-Jean, la Tire de tracteur et de pick-up, le Canton 600, l'Halloween, etc. Il ne faut dans aucun cas oublier la réalisation d'événements dans nos organismes (Bibliothèque, l'Âge d'Or, Cercle des fermières, le Patrimoine, le Comité d'embellissement, les Habitations patrimoniales, la Chorale, etc.) et la création du journal *L'Écho* chaque mois. Un gros merci à tous nos bénévoles pour votre implication au sein de la communauté. ☺

Accords Mets et Vin : une belle soirée à Saint-François!

Le vendredi 9 novembre, se tenait l'activité des Accords Mets et Vin à Saint-François. Pour une seconde année, nous avons eu 25 inscriptions ce qui était le nombre maximal pour ce cours. Les participants ont eu la chance d'en connaître davantage sur les 6 accords présentés grâce à un sommelier et un chef cuisinier d'expérience. On se donne rendez-vous en 2013 pour une autre belle soirée! ☺



François Lapointe

Député
Comité de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
418-248-1211
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

La Table agroalimentaire vous informe

Formation

Sirop d'érable de qualité, le 4 décembre à Saint-Anselme. Contactez Mme Johanne Roy au 418 885-4517, poste 1650.

Fournisseurs de produits recherchés

Le Marché Carrier à Pintendre recherche des fournisseurs pour enrichir son offre alimentaire. Information: Sonia Carrier, 418 837-7013; lemarchecarrier@hotmail.com

Salon d'art et d'artisanat: Les trouvailles de Noël

À Saint-Romuald, le 30 novembre et les 1^{er} et 2 décembre 2012. Information: 418 834-3662. ☺



Servi express

JOYEUSES FÊTES
Panier de Noël à gagner*
* Détails en magasin



Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous! Saint-François

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H
VENDREDI 6H30 À 23H
SAMEDI 7H30 À 23H
DIMANCHE 7H30 À 22H

Cueillette de bouteilles

le samedi 12 janvier 2013

Nous voulons vous rappeler qu'il y aura une cueillette de bouteilles vides le samedi 12 janvier de 9h à 14h à l'école La Francolière. Il s'agit d'une activité pour financer le voyage bisannuel des élèves du 3^e cycle.

D'ici cette date, vous pourriez accumuler vos bouteilles, puis les apporter directement à l'école le jour de la cueillette. Des responsables feront également la tournée des maisons de la municipalité pour ramasser vos bouteilles cette journée-là. Vous pouvez les laisser sur votre galerie, nous irons les chercher.

Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien. ☺

Valérie Savoie et Maggie Simard
Pour l'école La Francolière

LE NOIR ET OR



Halloween

Les encouragements des supporteurs du Noir et Or n'ont pas suffi à les conduire à la victoire.

Sur le chemin de l'apprentissage

par Jérôme Boulet et Keven Boissonneault

Nous écrivons ces quelques lignes pour vous parler des deux parties de notre équipe de football, le Noir et Or. La partie contre l'Islet s'est terminée 21-14 pour les Pionniers et l'autre contre Saint-Charles 21-7 pour les Prédateurs. Dans ces défaites, les joueurs ont travaillé très fort, malgré certaines erreurs. Ils sont repartis la tête haute. Cet automne, la moitié des joueurs vivaient leurs premières expériences de football. Au printemps, ces derniers seront de nouveau prêts et plus expérimentés afin de pratiquer ardemment et reprendre le chemin d'une équipe victorieuse. Il ne faut pas oublier les cheerleaders qui ont offert de belles prestations et qui ont encouragé l'équipe durant les parties. Bravo à tous! Go Noir et Or Go! ☺

Invitation au spectacle de Noël

Grands-parents, amis, parents, oncles et tantes, vous êtes cordialement invités au spectacle de Noël de l'école La Francolière le lundi 17 décembre à l'église de Saint-François à 13h. Vous serez plongés sans aucun doute dans la magie de Noël.

Midi musique et conte musical

Depuis le début de l'année, madame Micheline, enseignante de musique, organise des midis avec 9 élèves de La Francolière et 10 de l'école de Berthier. Ces derniers auront le privilège de chanter avec la troupe V'là l'Bon Vent lors d'un conte musical «Joyeux Noël». Ils seront une dizaine d'écoles de notre commission scolaire et plusieurs établissements de Québec à participer. Au total, 200 élèves feront ce grand spectacle du temps des fêtes.

Les élèves personnaliseront la messe de minuit. Le 7 décembre les élèves de madame Micheline auront une pratique générale et un essayage de costumes. Ils participeront au spectacle le 18 décembre en soirée à Québec à la salle Albert-Rousseau. Quelle expérience inoubliable! ☺

Dans l'ambiance avant la grande tournée

par Corinne Fortin et Joëlle Gagnon

Le mercredi 31 octobre, les élèves de l'école La Francolière se sont déguisés en après-midi pour la fête de l'Halloween. Il y avait quelques activités organisées par les professeurs et le conseil des élèves. Au gymnase, nous avons fait la chasse aux fantômes à l'aide de lampes de poche. Des obstacles rendaient le parcours plus difficile. Nous avons aussi dessiné dans le noir. Il y avait une épreuve qui consistait à trouver des objets dans un seau de mélange d'aliments. Un autre défi était d'habiller un élève avec du papier de toilette pour faire une momie. Bien d'autres activités ont été vécues. En fin de journée, nous nous sommes retrouvés au gymnase. Un professeur nommait différents thèmes de costumes comme les pirates, les sorcières, les héros, les princesses, les monstres et les élèves paraaient. C'était vraiment amusant. Puis, les enseignants ont mis de la musique et nous avons dansé. À la fin de la journée, les enfants sont repartis avec un petit sac de bonbons prêts à commencer leur tournée des maisons. Ce fut un bel après-midi. ☺

Le spinning: jamais trop tard pour s'y mettre

Le spinning 101 animé par Christian Talbot du Club Avantage, le samedi 6 octobre, a été une activité fort populaire avec plus de 40 inscriptions et des gens bien heureux de leur expérience qui, d'ailleurs, se poursuit toujours.

Le Gym Santé dispose de 16 vélos stationnaires. L'activité se pratique dans une ambiance spéciale avec un concept avant-gardiste qui se démarque des autres et va rejoindre une clientèle qui recherche la versatilité dans la pratique d'un sport.

Spinning 101 - Gratuit

Une initiation au spinning pour tous ceux qui veulent faire la connaissance de ce sport. On parle de positionnement, de résistance, de cadence et bien d'autres choses d'intérêt.

Débutant 1

Pour les gens qui sont très peu en forme et qui veulent remettre leur corps sur la bonne voie. Une période d'adaptation de 30 jours est requise.

Régulier

Pour les gens où l'activité cardio et musculaire sont acquises. L'objectif est clair pour eux: s'entraîner dans un laps de temps limité et fournir un effort modéré à intense.

Expert

Consiste à faire du spinning par projection sur écran géant de 8 pieds par 11 pieds. Vous avez l'impression de faire partie du paysage. Plusieurs parcours du Tour de France vous sont offerts, des paysages panoramiques, animés et cadencés.

Horaire

Spinning 101

Sur rendez-vous

Débutant 1

Mardi de 18h30 à 19h30 et 19h30 à 20h30

Samedi de 9h à 10h

Régulier

Lundi de 19h30 à 20h30

Mercredi de 19h30 à 20h30

Expert

Samedi de 10h à 11h

Ce que les gens ne savent pas, c'est que, dans bien des cas, l'activité physique peut prévenir plusieurs problèmes de santé et même les éloigner. Mais ce que les gens ignorent encore plus, c'est qu'il n'est jamais trop tard pour s'y mettre et que dans bien des cas, l'activité physique va vous permettre de vous réparer et vous permettre d'aspirer à un meilleur bien être.

Pour information, contactez Mario Marcoux au 418-259 2454. ☎

**Source: Mario Marcoux
Cardio Spinning Centre Gy Santé**

Sudoku

				8		4		1
						2		
	6		7	2				
			6				3	
	7	4		1		8	9	
	9				5			
				3	9		5	
		1						
7		2		4				

Difficile

Sudoku

3	5	6	8	7	1	9	2	4
1	7	4	3	9	2	8	5	6
8	2	9	6	4	5	7	3	1
7	8	1	4	5	3	2	6	9
9	6	2	1	8	7	3	4	5
5	4	3	2	6	9	1	8	7
2	3	5	7	1	4	6	9	8
4	1	8	9	2	6	5	7	3
6	9	7	5	3	8	4	1	2

solution_nov 12

La Francolière

Une entrevue avec madame Christine-Mélanie Lemieux

✍ par Jeanne Théberge, Lydia Laliberté et Raphaël Lamonde

Madame Mélanie est technicienne en éducation spécialisée. Elle est native de Cap-Saint-Ignace, mais elle habite Montmagny. Elle travaille dans ce domaine depuis 10 ans. Elle a fait son arrivée à La Francolière, il y a 7 ans. Avant d'être avec nous, elle a fait cinq écoles. Au niveau secondaire, elle a fait l'école Louis-Jacques-Casault et celle de Bon-Pasteur. Puis, au primaire, elle a été éducatrice à Saint-Nicolas, Saint-Pie X et Monseigneur Si-rois. Au secondaire, elle a travaillé avec des élèves ayant une déficience intellectuelle. Au primaire, elle apporte son aide à toutes les classes. Elle a choisi ce domaine, car elle aime les enfants. De plus, elle travaille au service de garde ce qui lui permet de voir les jeunes dans un autre contexte.

Sa tâche consiste à soutenir les élèves dans leurs apprentissages et développer chez eux de meilleures habiletés sociales. Elle leur donne des trucs pour résoudre leurs problèmes. Elle accompagne aussi les enseignantes en classe. Ce qu'elle apprécie le plus dans son métier, c'est d'aider les élèves en leur apprenant des choses. Elle fait, d'ailleurs, de l'aide aux devoirs et leçons après l'école, depuis 7 ans. Madame Mélanie travaille également auprès des petits de la Passe-Partout.

Ce qu'elle trouve difficile dans ce qu'elle accomplit, c'est de réprimander les élèves. De plus, elle a l'angoisse de ne pas savoir où elle travaillera l'année en année. Elle est passionnée, et elle aime voir les yeux des élèves briller et leur magnifique sourire.

Dans ses moments libres, elle aime cuisiner avec son conjoint, lire, marcher et tricoter. Elle n'a pas d'enfant, mais elle espère en avoir plus tard. Merci madame Mélanie pour votre travail! ☎



dimanche

lundi

mardi

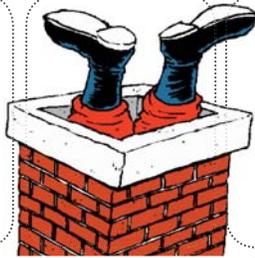
mercredi

jeudi

vendredi

samedi

le Comité d'embellissement vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

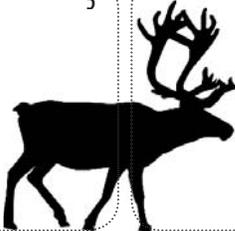
1
20e de L'Écho activité reportée

2

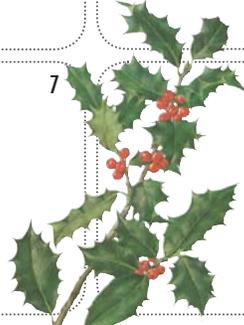
3
Réunion du conseil

4

5

6


7


8


9

10

11
Dîner de Noël des Fermières restaurant l'Arrêt-Stop 11h30

12

13
Tombée du journal


14
Bac bleu


15

16


17

18

19
Dîner de Noël du Club de l'Âge d'Or 11h restaurant l'Arrêt-Stop

20

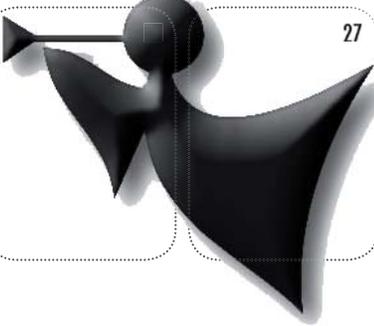

21
collecte des monstres


22

23


24

25

26


27

28
Bac bleu


29

JOYEUX NOËL



Fin de l'année!



Fêtez prudemment!

**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 novembre 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{er} octobre 2012

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} octobre 2012 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} octobre 2012 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS D'OCTOBRE 2012

Activité Atelier du vin.....	69,60
Bac de récupération d'eau de pluie.....	40,00
Bar	60,90
Collecte de pneus	45,00
DVD Petite Séduction.....	8,70
Fax.....	5,22
Formation espace clos.....	494,85
Frais de poste (journal l'Écho).....	158,38
Gouvernement du Québec, subvention voirie (solde).....	14 331,00
Halloween	44,21
Location de niveleuse	180,00
Location de salle	456,00
Loyer	1 370,00
Permis	75,00
Récupération de fer – conteneur garage.....	369,76
Remb. facture – compte du garage (Telus)	7,17
Remb. paiement en trop pour location du photocopieur.....	1 043,05
Subvention gouvernementale pour monitrice en chef – terrain de jeux	1 213,00
Subvention personne handicapée – terrain de jeux.....	1 627,00
Tire de tracteurs	52,20
Vente de tuyaux.....	205,00
TOTAL :.....	21 856,04

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Bell Mobilité, Iphone Pierre et Émilie.....	131,09
Dépanneur Ultra St-François, essence et divers	739,20
Hydro-Québec :	

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Poste ass. eaux.....	214,63	
Parc Olivier Tremblay.....	47,01	
Compteur d'eau.....	26,94	
Surpresseur St-Pierre.....	99,21	
Log 536 concierge.....	100,64	
2, 5 ^e Rue Est.....	36,22	
Presbytère.....	92,69	
M. Paroisse.....	275,86	
Poste ass. village.....	3 169,57	
Pavillon Bédard.....	56,00	
Loisirs.....	1 472,32	
Loisirs climatisation.....	292,93	
Éclairage public.....	705,83	6 589,85
Ministre des Finances, demande de permis.....		82,00
Postes Canada :		
Envoi journal l'Écho + circulaires.....	282,45	
Envoi lettre recommandée.....	9,48	291,93
Telus, cellulaire.....		30,81
Transport Adapté Vieux-Quai, transport adapté.....		413,03
Vidéotron, service :		
Bureau municipal.....	140,22	
Garage.....	101,10	
Surpresseur St-Pierre.....	33,75	
Usine d'eau potable.....	108,88	
Loisirs.....	75,94	459,89
Visa, réservation glace extérieure Lévis.....		100,00
Yves Laflamme, remb. factures (Loisirs).....		54,45
Revenu Québec, remise d'octobre 2012.....		6 769,48
Revenu Canada, remise d'octobre 2012.....		2 700,10
CARRA, remise octobre 2012.....		233,36
Fabrique St-François, loyer novembre bibliothèque.....		350,00
Agat Laboratoires, analyses échantillons d'eau potable.....		273,64
Agro Envirolab, siccité des boues (ass. eaux).....		73,58
Aquatech :		
Services professionnels pour l'usine d'eau potable.....	10 394,22	
Forfaitaire indexé janvier 2012.....	42,61	10 436,83
Aréo-Feu :		
Cagoules, gants, lampe.....	815,08	
Vérifier détecteur de gaz.....	527,87	1 342,95
Béton Montmagny, 1 verge de béton pour trottoir.....		203,51
BPR- Infrastructures Inc., hon. prof. pour assistance technique ouverture et analyse des soumissions pour l'opération de l'usine d'eau potable.....		544,84
Bureautique Côte Sud :		
6,4 pi. linéaire de plastique (garage).....	18,00	
Contrat d'entretien du photocopieur.....	126,92	
Copie de plan.....	12,40	
2 caisses de papier + papeterie.....	120,71	
Fin du contrat de location, option d'achat photocopieur.....	1 002,32	1 280,35
Canadian Tire, batterie camion incendie.....		137,96
Chauffage Pierre Carrier inc., nettoyage fournaies :		
Presbytère.....	148,25	
Garage.....	142,57	
Maison de la Paroisse.....	142,57	
Loisirs.....	143,72	577,11
Comairco, produits usine d'eau potable.....		284,35
Construction BML, 2,90 t.m. d'asphalte à 77,90\$.....		259,74
Corporation Sun Média, annonce terrain « Spécial habitation ».....		308,13
Débroussaillage JMS, fauchage abords des chemins.....		7 296,67
Dépanneur Ultra St-François, essence et divers.....		584,91
Distribution Brunet :		
Manchon (aqueduc).....	314,18	
Installation palan à chaîne au poste près des étangs aérés.....	1 263,41	
Diffuseur pour borne incendie.....	919,17	2 496,76
Distribution Praxair, location bouteilles service incendie.....		240,24
Distribution Steeve Blais :		
Produits sanitaires (M. Paroisse).....	181,57	
Transport colis (voirie).....	17,25	198,82
Émilie Lacasse, remb. frais déplacement 40 km.....		18,00

●	Enair Contrôle, installation système de ventilation/climatisation Gym-santé	16 613,89
●	Équipement Sigma, bague, vis tête pour la niveleuse	43,54
●	Fédération Centres Action bénévole Qc, matériel pour bénévoles	178,57
●	Ferme S. L. Blais Inc., location de compresseur pour vider les tuyaux d'air aux Loisirs	143,72
●	Fortin Sécurité Médic, gants laine +matériel pour les employés de la voirie	85,02
●	FQM, envoi Dicom eau potable, eaux usées, divers	130,21
●	Gilles Bellemare, certificat de localisation du presbytère	1 379,70
●	Groupes Pages Jaunes, annonce pages jaunes	92,62
●	Hydro-Québec, électricité usine d'eau potable	3 447,33
●	Imalog, joint pour senseur d'ozone (usine d'eau potable)	137,97
●	Joçelyne Noël, entretien bureau octobre	90,00
●	L'Écho St-François, publicité d'octobre 2012	440,00
●	La Coop Rivière du Sud, matériel divers :	
●	Piscine	41,20
●	Maison de la Paroisse	70,52
●	Loisirs	92,86
●	Arrière Centre des Loisirs	959,48
●	Patinoire (sacs)	37,37
●	Garage voirie	102,76
●	Service incendie	22,68
●	La Fabrique St-François, remb. achat Presbytère	1 326,87
●	Les Alarmes Clément Pelletier, réparation à l'usine d'eau potable	9 500,00
●	Les Concassés du Cap :	
●	Collecte octobre et novembre 2012	8 682,28
●	Transport conteneurs	2 506,48
●	Les Constructions H.D.F. Inc., pavage d'asphalte pour entreposage d'abrasif (entre le garage et la caserne incendie)	11 188,76
●	Macpek, pièces camion Mack	6 428,54
●	Martin Mercier inc., 4 ^e décompte progressif - travaux chemin St-Frs Est	58,46
●	Martin Simard Transport Inc., 1 voyage de terre pour nouveau développement domiciliaire (à la 5 ^e Rue Ouest) 173,79	489 392,52
●	Ministre des Finances, permis de réunion	41,00
●	MRC de Montmagny :	
●	Récupérateurs d'eau	340,04
●	Avis public rôle d'évaluation	50,59
●	Collecte tonnage septembre	669,02
●	Entente inspecteur intermunicipal	3 702,60
●	Travaux effectués dans le cours d'eau Aimé-Blais	6 228,17
●	MS ² Contrôle, vérifier plan électrique, circuit contrôle (usine d'eau potable)	10 990,42
●	Pagenet, location téléavertisseurs	212,63
●	Peinture Guy Leblanc et fils, travaux de peinture extérieure Pav. Bédard	209,38
●	Philippe Gosselin :	
●	900,3 litres à .9050 huile à chauffage M. Paroisse	12 644,38
●	635,8 litres à .9050 huile à chauffage Loisirs	936,78
●	1 471,5 litres de diesel à 1.1165 Garage	661,57
●	2 383,2 litres à 1.1145 – diesel Garage	1 888,96
●	4451,5 litres à .9030 - huile à chauffage pour presbytère	3 053,82
●	Pièces d'auto GGM, filtres à air	4 621,66
●	Pneus André Ouellet 2000 :	11 162,79
●	Achat 7 pneus camion Ford 10 roues	35,99
●	Posé balancé pneu trailer cola	4 920,58
●	Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires	9,20
●	Praxair :	4 929,78
●	1820 m ³ À .3050 oxygène + location réservoir	371,24
●	2 305 m ³ à .305 – oxygène usine d'eau potable	1 054,17
●	Produits sanitaires Unique :	1 881,55
●	2085 litres à .45\$ chlore usine d'eau potable	1 078,75
●	Produits eau potable	183,21
●	Propane GRG inc. :	
●	927,1 litres à .399 - propane Caserne incendie	425,31
●	625,8 litres à .419 – propane Caserne incendie	301,48
●	Main-d'œuvre système de chauffage Caserne incendie	74,73
●	Publicité Plastique Blais, lettrage du logo de la Municipalité sur véhicules	801,52
●	Québec linge, location nettoyage salopettes	216,15
●	Réal Huot inc., matériel aqueduc et égout	207,30
●	Régie gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement septembre 2012	2 654,88
●	Restaurant Arrêt Stop, essence service incendie	4 238,19
●		77,04

SOUSSIONS POUR DÉNEIGEMENT

À la séance du 1^{er} octobre 2012, le directeur avisait que des soumissions avaient été demandées pour le déneigement de plusieurs emplacements sur le territoire de la Municipalité. Les soumissionnaires intéressés avaient jusqu'au vendredi 5 octobre 2012 à 16 heures pour déposer leurs soumissions au bureau municipal. Les soumissionnaires pouvaient soumissionner pour un, deux ou plusieurs emplacements. Voici les résultats :

	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>
Rue du rocher			
M. Gilles Lamonde	1 173\$	1 196\$	1 220\$
Site patrimonial			
M. Gilles Lamonde	1 000\$	1 020\$	1 040\$
Centre des Loisirs			
M. Gilles Lamonde	1 900\$	1 938\$	1 976\$

Pour ces trois emplacements, il n'y a eu qu'un soumissionnaire.

ATTENDU QU'il n'y a eu qu'un seul soumissionnaire qui a soumissionné sur les 3 emplacements suivants : rue du Rocher, site patrimonial et le Centre des Loisirs;

ATTENDU QUE le prix soumis par le seul soumissionnaire pour chacun de ces emplacements est très compétitif;

ATTENDU QU'une comparaison avec les années antérieures permet de faire ce constat;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les soumissions de « Ferme Magi 2000 Inc. » pour chacun de ces emplacements pour les hivers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>
Poste d'assainissement des eaux usées			
Philiat Blais & Fils inc.	850\$	850\$	850\$
Service de réparation J.P. enr.	520\$	540\$	560\$

Pour cet emplacement il n'y a eu que deux soumissionnaires.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de l'entrepreneur « Service de réparation J.P. enr. » pour le déneigement au poste d'assainissement des eaux usées à Morignau pour les hivers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;

QUE le dégagement vis-à-vis des boîtes postales communautaires soit inclus à cette soumission.

	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>
Usine d'eau potable			
Philiat Blais & Fils Inc.	1 950\$	1 950\$	1 950\$

Pour cet emplacement, il n'y a qu'un seul soumissionnaire.

CONSIDÉRANT QU'il n'y a eu qu'un soumissionnaire pour le déneigement à l'usine d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis est élevé par rapport à ceux des années antérieures;

CONSIDÉRANT QUE cet emplacement ne demande pas un déneigement à fréquence élevée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire elle-même le déneigement à l'usine d'eau potable pour l'hiver 2012-2013.

	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>
Déblaiement des bornes-fontaines			
Philiat Blais & Fils Inc.	11 900\$	11 900\$	11 900\$
Service de réparation J.P. enr.	3 264\$	3 332\$	3 400\$

Il n'y a que deux soumissionnaires.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé de faire elle-même le
 déblaiement des bornes-fontaines parce que les prix soumis par les soumissionnaires étaient trop élevés.

	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>
Camionnage pour le ramassage de la neige			
Philiass Blais & Fils Inc.	1,00\$/m3	1,00\$/m3	1,00\$/m3
Jacques & Raynald Morin Inc.	0,98\$/m3	1,00\$/m3	1,02\$/m3
Martin Simard Transport Inc.	1,049\$/m3	1,08\$/m3	1,11\$/m3

Il y a trois soumissionnaires qui ont déposé leur soumission pour le ramassage de la neige.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est procuré un camion neuf tout récemment;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va faire elle-même le camion-
 nage lors du ramassage de la neige;

QU'elle va faire appel aux soumissionnaires invités seulement à l'occasion quand son propre équipement
 ne pourra suffire;

QU'elle s'adressera à ce moment-là aux soumissionnaires en commençant par celui qui a soumissionné le
 plus bas et en allant aux suivants si le plus bas n'est pas disponible.

**ADDENDA À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE À INTERVENIR ENTRE LA RÉGIE DES
 MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE, LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'IS-
 LET-MONTMAGNY ET LES 18 MUNICIPALITÉS MEMBRES DE CELLE-CI**

L'entente intermunicipale entre la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, la Régie intermunicipale de
 l'Islet-Montmagny et les 18 municipalités membres de celle-ci vient à terme le 31 décembre 2012.

On veut prolonger l'entente de cinq (5) ans soit du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2017. Ladite entente est pour la
 délégation de la compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation
 d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un lieu d'enfouissement sous la
 responsabilité de la Régie de la Mauricie.

À titre informatif, l'addenda qui vous est soumis a été accepté par la Régie de l'Islet-Montmagny à leur assemblée du
 10 octobre dernier.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est regroupée avec plusieurs
 autres municipalités pour former la RIGMRIM pour mettre en commun leurs ressources en matière de gestion des
 matières résiduelles;

ATTENDU l'entente intermunicipale intervenue le 14 août 2002 entre LA MUNICIPALITÉ DE L'IS-
 LET, LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN PORT-JOLI, LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT, LA PAROIS-
 SE DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD, LA MUNICIPALITÉ DE CAP SAINT-IGNACE, LA MUNICIPALITÉ
 DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES, LA MUNICIPALITÉ DE LAC FRONTIÈRE, LA PAROISSE DE SAINT-
 PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD, LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD,
 LA PAROISSE DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES, LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN-DE-PANET,
 LA PAROISSE DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON, LA PAROISSE DE SAINTE-LOUISE, LA MUNICIPA-
 LITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET, LA MUNICIPALITÉ
 DE SAINTE-LUCIE-DE BEAUREGARD et LA VILLE DE MONTMAGNY créant la Régie intermunicipale de
 gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny et approuvée par décret du ministre des Affaires municipales et
 des Régions, publié le 12 octobre 2002 dans La Gazette Officielle du Québec et l'adhésion de la MUNICIPALITÉ DE
 SAINT-ROCH-DES-AULNAIES approuvée par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupa-
 tion du territoire en date du 9 avril 2009;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la RIGMRIM ont déjà signé
 une entente intermunicipale le 19 septembre 2007 confiant à la RIGMRIM la compétence en matière d'élimination des
 matières résiduelles;

ATTENDU QUE cette entente prendra fin le 31 décembre 2012;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la RIGMRIM souhaitent prolonger
 l'entente intermunicipale pour une nouvelle période de cinq (5) ans soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter des modifications à l'entente intermunicipale pour cette période de
 prolongation par un ADDENDA à l'entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'ADDENDA à l'entente intermunicipale à intervenir avec la RGMRM pour les cinq (5) prochaines années soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017 pour la prolongation de l'entente intermunicipale entre la RGMRM, la RIGMRIM et les municipalités pour la délégation de la compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un lieu d'enfouissement sous la responsabilité de la RGMRM;

QUE monsieur le maire Yves Laflamme et monsieur le secrétaire-trésorier Yves Laflamme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud l'ADDENDA à l'entente intermunicipale.

QUE la présente résolution soit transmise aux dix-sept (17) autres municipalités signataires de l'entente concernant la RIGMRIM ainsi qu'à ladite régie et à la RGMRM.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ SUR LE C.A. DE L'OFFICE MUNICIPAL

Le directeur de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, monsieur Rousseau, veut que la Municipalité désigne ses représentants au sein du Conseil d'administration de l'Office. La durée du mandat est de trois (3) ans.

Présentement, les représentants de la Municipalité sont :

- M. Yves Laflamme, maire - M. Joseph-Aimé Blais - M. Augustin Roy

et ils sont tous prêts à continuer.

Êtes-vous d'accord pour les renommer au sein de ce c.a.?

ATTENDU QUE trois représentants sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sont désignés par la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne les personnes suivantes pour siéger au sein du C.A. de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud :

- M. Yves Laflamme, le Maire

- M. Joseph-Aimé Blais

- M. Augustin Roy

QUE la durée de leur mandat soit de trois (3) ans à partir de cette désignation.

RÈGLEMENT POUR L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

À la réunion du 1^{er} octobre 2012, le directeur a présenté au Conseil municipal un avis de motion (résolution N° 180-2012) et un projet de règlement concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux.

Maintenant, nous sommes rendus à l'étape de l'adoption du règlement comme tel. Il va porter le numéro 233-2012.

RÈGLEMENT N° 233-2012

Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-Du-Sud

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010, crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci ;

ATTENDU QUE la Loi prévoit à l'article 17 que le Code doit reproduire, en faisant les adaptations nécessaires, l'article 19 à l'effet qu'un manquement à une règle prévue au Code par un employé peut entraîner, sur décision de la Municipalité et dans le respect du contrat de travail, l'application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement ;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 18 de ladite Loi, l'adoption du Code d'éthique et de déontolo-

gie est prise par un règlement ;

ATTENDU QUE l'adoption a été précédée de la présentation d'un projet de règlement en date du 1^{er} octobre ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement qui s'est tenue le 9 octobre 2012;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 2 octobre 2012;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à une séance régulière du conseil tenue le 1^{er} octobre 2012;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ordonne et statue par le règlement qui suit, à savoir :

Article 1 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 Objet

Le présent règlement a pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Municipalité, lequel, notamment, énonce les valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

Article 3 Code d'éthique et de déontologie des employés

Le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, joint en annexe A est adopté.

Article 4 Prise de connaissance du Code d'éthique et de déontologie

Un exemplaire du Code d'éthique et de déontologie est remis à chaque employé de la Municipalité. L'employé doit attester en avoir reçu copie et pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception.

Le maire reçoit l'attestation du directeur général secrétaire-trésorier.

Une copie de l'attestation est versée au dossier de l'employé.

Article 5 Abrogation

Le présent règlement abroge et remplace tout règlement, résolution, politique ou directive portant sur un sujet visé par le Code.

Article 6 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la Loi.

VENTE DU PRESBYTÈRE AUX HABITATIONS PATRIMONIALES DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

La Municipalité a demandé au notaire Mario Bilodeau de préparer un projet d'acte de vente du bâtiment du presbytère à l'organisme sans but lucratif « Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ». Ledit projet d'acte de vente vous est présenté.

Est-ce que le Conseil l'accepte? Et si oui, quelles seront les personnes désignées à signer tous les documents reliés à ce dossier?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT DE vendre à LES HABITATIONS PATRIMONIALES DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD, personne morale ayant son siège social au 506, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0, libre de toute hypothèque publiée ou non, redevance, priorité ou charge quelconque, ce qui suit, savoir :

DÉSIGNATION

Un terrain sis et situé en la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, MRC de Montmagny, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CENT CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-SIX (4 105 746) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Montmagny

AVEC BÂTISSSES dessus construites, circonstances et dépendances, incluant l'enseigne « Bien culturel ».

Adresse civique : 506, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Québec, G0R 3A0

Avec servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, notamment :

- les droits pouvant exister en faveur d'Hydro-Québec aux termes des Conditions de service d'électricité (décision de la Régie de l'Énergie D-2008-028, R-3535-2004).

- une servitude de passage en faveur de l'immeuble suivant acte publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, le 10 février 1879, sous le numéro 6704, renouvelée suivant acte publié le 29 avril 1884, sous le numéro 9107.

- une servitude de non-usage affectant l'immeuble, des servitudes mutuelles et réciproques de passage en faveur de l'immeuble et affectant celui-ci et une servitude de passage à pied seulement affectant l'immeuble suivant acte publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616.

QUE cette vente soit faite avec la garantie légale quant aux titres de propriété du vendeur, mais aux risques et périls de l'acheteur et à l'exclusion de toute garantie quant à la qualité de l'immeuble.

DE FAIRE cette vente pour le prix de CINQUANTE-SEPT MILLE DOLLARS (57 000,00 \$) que l'acheteur s'engage à payer, pour et à l'acquit du vendeur, à La Fabrique de la Paroisse de Saint-François-de-Sales, à qui pareille somme est due aux termes d'une vente par La Fabrique de la Paroisse de Saint-François-de-Sales à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, reçue devant Me Mario Bilodeau, notaire, le 8 novembre 2011 et publiée au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616.

QUE cet acte soit rédigé selon les termes et conditions contenus au projet d'acte préparé par Me Mario BILODEAU, notaire, et soumis à notre assemblée pour approbation.

D'AUTORISER à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, tous actes et documents requis pour ce dossier de vente, à accepter les clauses usuelles, à négocier tous amendements requis, à signer une déclaration à l'effet que la Municipalité reconnaît être au courant et avoir reçu à cet effet toutes les informations pertinentes de la part de Me Mario Bilodeau, notaire, que l'assumption susmentionnée ne libère pas la Municipalité de toute responsabilité advenant un défaut de l'acheteur de respecter l'une ou l'autre des clauses ou conditions prévues audit acte de vente publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616 et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à Me Mario Bilodeau, notaire.

PROGRAMME RÉNOVATION-QUÉBEC

Le 9 octobre 2012, le directeur a transmis à la conseillère en gestion, madame Lysa Dubé, de la Société d'Habitation du Québec, quelques ententes signées qui concernaient la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et la sécurité de l'information.

Dans un courriel daté du 15 octobre 2012, madame Dubé avisait le directeur que la résolution qui lui avait été ache-minée était incomplète. Dans celle-ci, il aurait dû être mentionné le nom des personnes autorisées à signer lesdites ententes.

Donc, afin de se conformer à ces exigences administratives, la Municipalité autorise les personnes suivantes à signer ces ententes de gestion et de sécurité :

YVES LAFLAMME, MAIRE

YVES LAFLAMME, DIR. GÉNÉRAL

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur le Maire Yves Laflamme et le directeur général/secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme comme les personnes autorisées à signer l'entente avec la Société d'Habitation du Québec concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et l'entente concernant la sécurité de l'information.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF – EXERCICE FINANCIER 2013 (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire informe la Municipalité que sa proportion médiane et son facteur comparatif pour l'exercice financier 2013 seront :

	2013	2012	2011	2010	2009
Proportion médiane	80%	85%	100%	92%	98%

Facteur comparatif 1.25 1.18 1.00 1.09 1.02

Le directeur signale que l'année 2013 sera le troisième et dernier exercice de ce rôle triennal.

MANDAT POUR SIÉGER SUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement de l'école intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption/La Francoière invite la Municipalité à désigner un représentant pour siéger comme membre de la communauté au sein du Conseil pour l'année 2012-2013.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne madame Émilie Lacasse, coordonnatrice en Loisirs, pour siéger sur le conseil d'administration de l'école intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption/La Francoière en tant que membre de la communauté pour l'année 2012-2013.

APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 232-2012 (À TITRE INFORMATIF)

Lundi le 24 septembre 2012, la Municipalité a adopté en séance spéciale le règlement d'emprunt no 232-2012. Ledit règlement concerne l'achat d'un camion diesel de type 10 roues 2012 tout équipé pour le déneigement, d'une souffeuse industrielle allant sur un tracteur et d'équipement de déneigement allant sur un tracteur.

Le montant de l'emprunt est de 350 000\$ remboursable sur dix (10) ans.

Le règlement d'emprunt a été transmis au MAMROT pour approbation le 4 octobre 2012.

Le 23 octobre 2012, monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, a approuvé le règlement No 232-2012 de la Municipalité, décrétant un emprunt de 350 000\$.

FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement de la Municipalité est de 100 000\$.

Au printemps 2009, la Municipalité a acheté un balai de rue usagé d'année 2000 et de marque « Johnston ». Elle l'a payé 37 972\$.

Elle a décidé d'utiliser son fonds de roulement pour acquérir ledit équipement.

La résolution N° 009-2009 dit que la Municipalité va rembourser son fonds de roulement à raison de 7 594,40\$ par année et ce, pendant cinq (5) ans.

Année	Montant annuel versé pour le remboursement du fonds de roulement	
2009	7 594,40\$	Payé
2010	7 594,40\$	Payé
2011	7 594,40\$	Payé
2012	7 594,40\$	À payer
2013	7 594,40\$	À payer

Donc, 2012 sera la 4^e année de 5 à rembourser.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acheté un balai de rue usagé en 2009 au montant de 37 972\$;

CONSIDÉRANT QU'elle a décidé à la séance régulière du 12 janvier 2009 de se servir de son fonds de roulement pour payer cet achat d'équipement;

CONSIDÉRANT QU'elle a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que permis par l'article 1094 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effectue le quatrième remboursement de cinq à son fonds de roulement au montant de sept mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars et quarante sous (7 594,40\$).

PONT DE LA MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD (PONT RIVARD) (À TITRE INFORMATIF)

Un passant est venu au bureau municipal pour signifier que l'encrochement autour du pilier sud du pont n'avait pas tenu.

La Municipalité est allée sur les lieux et a pris des photos.

Le directeur a signifié par courriel cet état de fait au ministère des Transports.

Le ministère des Transports a répondu rapidement par voie de courriel et une copie de celui-ci est remise aux élus.

Grosso modo, le ministère dit qu'il connaît ce problème et que des correctifs devraient être réalisés en 2013.

RAPPORT DE MESURE DE BOUES

Les mesures du niveau des boues dans les étangs aérés ont été réalisées le 27 septembre 2012. Un rapport a été produit et il est présenté aux élus.

Dans l'étang # 1, le taux d'occupation total est de 17,77%.

Dans l'étang # 2, le taux d'occupation total est de 3,14%.

Le MAMROT exige qu'une mesure des boues soit prise à chaque année lorsque le taux d'occupation total dépasse 10%. C'est le cas pour l'étang # 1.

Concernant l'étang # 2, la fréquence pour la mesure des boues sera d'une fois par trois ans.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)

La Société d'Habitation du Québec (SHQ) signifie qu'elle approuve le règlement no 231-2012 que la Municipalité a adopté le 4 septembre 2012. Ça concerne l'adhésion au programme Rénovation Québec 2012-2013 de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

PRÉSENTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 CONCERNANT LES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE CHEMIN ST-FRANÇOIS EST

L'entrepreneur Martin Mercier Inc. présente son compte final pour les travaux de réfection sur un tronçon du chemin St-François Est.

Roche Ltée, Groupe-conseil, recommande le paiement de ce 4^e décompte au montant de quatre cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-douze et cinquante-deux cents (489 392,52\$) taxes incluses.

Roche Ltée informe qu'il y aura une visite des lieux d'ici quelques jours en vue d'une acceptation provisoire des travaux. Si besoin est, une liste de déficiences et/ou de travaux non complétés sera émise à l'entrepreneur et ce dernier devra les réaliser s'il veut toucher le paiement de la retenue de 10%.

ATTENDU QUE le Conseil municipal a bien analysé les dépenses qui lui étaient présentées dans le décompte progressif no 4 par l'entrepreneur « Martin Mercier Inc. »;

ATTENDU QUE la firme « Roche Ltée, Groupe-conseil » recommande le paiement de ce quatrième décompte progressif à l'entrepreneur « Martin Mercier Inc. »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le quatrième décompte progressif qui s'élève au montant de quatre cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-douze dollars et cinquante-deux cents (489 392,52\$) taxes incluses à l'entrepreneur « Martin Mercier Inc. ».

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (À TITRE INFORMATIF)

Le montant estimé de la facture 2013 pour les services policiers de la SQ est de 134 192\$.

En 2012, les services de la Sûreté du Québec ont coûté 133 117\$. Cette hausse est occasionnée par l'augmentation de la richesse foncière uniformisée de la Municipalité.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

La Municipalité a signifié au ministère des Transports, le 5 octobre dernier, qu'il y avait un point aveugle en montant ou en descendant la côte de la Montée St-François. De telle sorte que l'accès ou la sortie de certaines entrées privées devenait périlleuse.

Le ministère a analysé la demande et a décidé d'améliorer la signalisation à cet endroit dès qu'il aura en main les nouveaux panneaux.

PRÉSENTATION DES HONORAIRES DE ROCHE LTÉE

Roche Ltée, Groupe-conseil, présente ses honoraires professionnels pour services rendus dans le dossier du chemin St-François Est.

Une copie des factures est remise aux élus.

Facture # 167441 couvrant la période du 14/07 au 28/09/201

-	Visite sur le terrain, Piste cyclable, Plans complémentaires	4 709,65\$
	TPS (5%)	235,48\$
	TVQ (9,5%)	469,79\$

Total (1)	5 414,92\$
Facture # 167442 couvrant la période du 06/08 au 28/09/2012	
- Surveillance bureau (9 semaines x 350\$/semaine)	3 150,00\$
- Surveillance chantier (9 semaines x 2 996\$/semaine)	26 964,00\$
	<hr/>
	30 114,00\$
TPS (5%)	1 505,70\$
TVQ (9,5%)	3 003,87\$
TOTAL (2)	34 623,57\$

Total (1) + total (2) = 40 038,49\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer la somme de quarante mille trente-huit dollars et quarante-neuf sous (40 038,49\$) taxes incluses à la firme « Roche Ltée, Groupe-conseil » pour des honoraires professionnels dans le dossier du chemin St-François Est.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- A) Il est question des dépenses mises sur le souffleur S.M.I. ces dernières années. Vaut-il la peine de le garder ou mieux vaut-il le vendre? La question sera étudiée par le Conseil.
- B) Il est question des accotements de chemin. Le travail de remise en forme de ces derniers n'est pas terminé.
- C) Il est question de Telus.

On questionne sur un dossier qui sera présenté à la CPTAQ.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit ajournée au lundi 12 novembre 2012 à 20 heures pour la présentation de la situation financière de la Municipalité par monsieur le Maire.

La séance se termine à 20 h 43.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Les petites annonces de L'Écho

Cours d'anglais

• Conversation anglaise • Récupération, amélioration scolaire
• Niveau commercial. Plusieurs années d'expérience dans l'enseignement. Louise Bourque: 418-259-3062. ☎

Soutenez votre journal communautaire

Une nouvelle année d'adhésion débute. Bienvenue à tous les membres qui supporteront leur journal communautaire en cette année du 20^e anniversaire. Merci de votre encouragement. Coût 5\$ membre individuel; 25\$ membre organisme.



Membre organisme

N'oubliez pas de renouveler

Membre individuel

Gaétan Gendron (N)

Mireille Fournier (N)

Hélène Garant (N)

Jean-Guy April (N)

Louis-Marie Garant (N)

Nicole Morin (N)

Réjean Pellerin (N)

Mario Marcoux (N)

Jocelyne Noël (N)

Micheline Théberge (N)

Jean-Guy Saint-Pierre (N)

Fernand Bélanger (N)

Monique Campagna (N)

Benoît Laflamme (N)

Linda Guimont (N)

Normand Lesieur (N)

(N): Nouveau membre ☎



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

*En ce temps de réjouissance,
toute l'équipe vous souhaite
santé, succès et prospérité !
Joyeuses fêtes !*



Horaire du temps des Fêtes

23, 25, 26, 29 et 30 décembre : fermé

24, 28 et 31 décembre : 9 h 30 à 17 h 30

27 décembre : 9 h 30 à 20 h 30

1^{er} et 2 janvier : fermé

3 janvier : 9 h 30 à 20 h 30

4 janvier : 9 h 30 à 17 h 30

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

Proxim

● ● PLANIFIER SA SUCCESSION : UN TEMPS POUR CHAQUE CHOSE

Lorsqu'on se sent encore jeune, que des dizaines de projets germent dans notre esprit et que l'on veut profiter de la vie au maximum, difficile de s'arrêter le temps d'un moment et de penser à planifier sa succession. Pourtant, tout comme vous l'avez fait pour votre retraite, la préparation à cette étape de votre vie financière exige temps et réflexion.

La planification successorale est un moyen de donner un sens aux efforts d'accumulation du patrimoine de toute une vie. Elle vous permet non seulement de répartir ce dernier selon vos volontés, mais aussi de prendre des dispositions qui auront pour effet de minimiser les impôts de votre vivant et à votre décès. La planification successorale permet également de protéger vos proches et d'assurer leur avenir.

Êtes-vous bien préparé? S'il advenait que vous décédiez prématurément, qui hériterait de votre patrimoine? Avez-vous rédigé un testament? Vos protections d'assurance vie sont-elles à jour? Quelles sont vos dernières volontés? Toutes les interrogations sont légitimes. Et c'est dans l'optique de conserver votre tranquillité d'esprit qu'il importe de bien considérer la question.

Sachez qu'une planification successorale bien réfléchie et effectuée dans les règles de l'art permettra à votre liquidateur d'exécuter à la lettre vos dernières volontés. D'où l'importance du testament, pièce maîtresse du processus. Sans testament, c'est la loi qui dicte quels sont vos héritiers. Et le conjoint de fait n'est pas considéré comme un héritier.

Le testament est un document qui se modifie en tout temps par un autre testament. Le recours aux services d'un professionnel vous permettra d'approfondir votre réflexion, d'évaluer les conséquences juridiques et fiscales de la transmission de vos biens, de trouver des solutions avantageuses pour vous et les vôtres et de prévoir les bonnes dispositions testamentaires.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927



À votre décès, une part importante de vos biens pourrait se retrouver entre les mains du fisc pour différentes raisons. En effet, les gains résultant de la disposition de biens avant le décès à leur juste valeur marchande ainsi que la valeur des REER et des FERR deviennent une source de revenus imposables pour la personne décédée.

Sachez qu'il existe des moyens pour minimiser ces conséquences fiscales liées à la transmission de vos biens et ainsi payer moins d'impôt. Léguer les immobilisations au conjoint, transférer le REER ou le FERR à ce dernier ou aux enfants à charge et faire des dons à un organisme de bienfaisance représentent quelques-unes de ces solutions.

Votre conseiller Desjardins peut vous orienter vers la meilleure ressource en vue de vous aider à bien définir vos besoins et vous suggérer les moyens d'y répondre par une bonne planification. N'hésitez pas à faire appel à lui.



Desjardins
**Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer**